



Subventions de recherche de la FQSR

Année de concours :	2025-2027
Ouverture du concours :	12 mai 2025
Date limite de soumission de la demande :	7 septembre 2025
Montant :	20,000\$/année
Durée du financement :	2 ans
Annonce des résultats :	20 novembre 2025



Objectif du programme

La FQSR attribuera des subventions de recherche en pneumologie dans le cadre de sa mission de soutien à la recherche scientifique sur les maladies respiratoires. Ainsi la FQSR supportera les recherches portant sur les causes, le dépistage, la prévention, les mécanismes physiopathologiques et les traitements de maladies respiratoires ciblées. La recherche proposée pourra être de nature épidémiologique, évaluative, clinique, fondamentale et appliquée. Il est à noter qu'une attention particulière sera portée aux projets de recherches ayant une application clinique potentielle.

Admissibilité des candidats, projets et dépenses

- Les subventions du FQSR s'adressent aux jeunes chercheurs ayant **10 ans** et moins d'expérience à titre de chercheur principal affilié à un centre hospitalier, une université, un centre ou institut de recherche québécois.
- La demande doit être présentée par le chercheur principal accompagnée ou non de co-chercheurs.
- Le chercheur principal devra faire la démonstration qu'il consacrera suffisamment de temps de recherche afin d'assurer la réussite du projet proposé.
- Le comité s'attend à la présentation d'un projet réalisable durant la période de subvention.
- À chaque concours, un chercheur ne peut soumettre plus d'une demande de subvention dans le cadre de ce programme à titre de chercheur principal.
- Les subventions représentent une contribution aux frais directs entraînés par un projet de recherche (salaire de techniciens, achat de fournitures, achat d'équipement). La demande peut couvrir le salaire des étudiants en recherche, **mais non de chercheurs**. Les frais indirects (administratifs, secrétariat, immeuble, etc.) ne sont pas admissibles. De façon générale, on peut se référer au guide d'administration financière des trois conseils (IRSC, CRSNG et CRSH).



Documents exigés

Le **chercheur principal** devra fournir **avant le 7 septembre 2025 à 23h59**, à l'adresse suivante : fqsr@poumonquebec.ca:

1. Son formulaire de demande de subvention ([voir formulaire](#))
2. Curriculum Vitae à jour ([voir spécifications](#))

Processus d'évaluation

- Les demandes de subventions seront évaluées par le comité scientifique de la FQSR. Quatre évaluateurs assureront l'évaluation scientifique des demandes selon des critères préétablis. Le président et les membres du comité sont nommés par le Conseil d'administration de la FQSR pour un mandat de 2 ans. Une représentativité des domaines fondamental et clinique, ainsi que des quatre Universités est assurée.
- Les membres du comité ne seront pas éligibles à présenter une demande de subvention durant leur mandat.
- Chaque demande pourrait également être acheminée à un évaluateur externe expert dans la thématique de recherche proposée.
- La FQSR décernera les subventions aux demandes ayant reçu les meilleures cotes scientifiques. À noter que pour se voir octroyer une subvention, la demande devra recevoir la cote scientifique minimale requise pour être subventionnable.